ÉCLATS FESTIVAL D'ARTS

du 5 mai au 14 juin 2009



ARTS PLASTIQUES DANSE
MUSIQUE THEATRE CINEMA

Renseignements : 01 64 33 02 26
www.ville-meaux.fr



www.ville-meaux.fr

Meaux

L'actualité de la vie meldoise

LE JOURNAL

n°69



dossier

Développement Durable

p.11

Mars-Avril 2009

Meaux
Fiers de notre histoire



Nouveaux arrivants

Le 30 janvier, après une visite commentée de la ville en car en compagnie d'élus municipaux, les nouveaux habitants de Meaux ont été accueillis par le Maire dans les Salons d'Honneurs de l'Hôtel de Ville. A l'issue de la cérémonie, ils ont pu déguster le célèbre brie de Meaux, en présence de membres de la Confrérie du Brie de Meaux, et se renseigner sur l'actualité locale grâce aux stands de l'Office de Tourisme et de l'AVF.

CENTRE DE LOISIRS

Les centres de loisirs de la Ville sont particulièrement dynamiques, comme le prouvent ces différentes animations à thème, régulièrement mises en place par le personnel et les petits meldois !







Opération mimosa !

Le samedi 21 mars, les commerçants des métiers de bouche présents sur le Marché ont offert du mimosa à leurs clients. Cette opération, lancée par Jean-François Copé et Sylvie Chapon, Maire-Adjointe déléguée au Commerce, à l'Artisanat, aux Foires et aux Marchés, a permis de fêter comme il se doit l'arrivée du printemps à Meaux !

Prix balcons et Maisons fleuris

Le 9 janvier dernier avait lieu la traditionnelle cérémonie de la remise des prix des Maisons et des Balcons fleuris. Jean-François Copé et Nelle Péveri, Maire-Adjointe déléguée à la Qualité de Vie, au Fleurissement et aux Parcs et Jardins, ont offert un diplôme et des cadeaux aux lauréats.





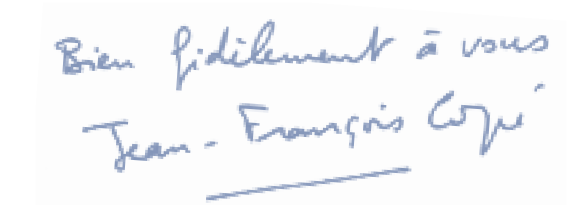
JEAN-FRANÇOIS COPÉ
MAIRE DE MEAUX

Le Développement Durable au cœur de Meaux !

Quel plaisir de retrouver, avec le retour du printemps, notre ville de Meaux plus belle et plus animée que jamais !
Les mois à venir sont propices aux balades, à la détente et aux loisirs. Aussi, je suis heureux de vous annoncer que le programme de manifestations organisées par la Municipalité sera particulièrement chargé en mai. Avec les samedis de Chenonceau ou encore le festival Eclats d'Arts, les journées portes ouvertes aux serres municipales et le marché aux fleurs et aux plantes, les Meldois savoureront l'ambiance festive de la Ville au grand air !

En parallèle, la Municipalité met à profit cette période pour renforcer son action en matière de Développement Durable. À travers cette dynamique, il ne s'agit pas seulement d'agir dans le domaine de la protection de l'environnement, mais aussi de mettre en œuvre un développement responsable, qui permet à chacun de jouir d'une qualité de vie exemplaire. La mise en place de nombreuses activités à destination de tous les âges de la Ville est primordiale pour l'épanouissement de chacun. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai souhaité créer à l'occasion des 10 ans d'existence d'Eclats d'Arts le Festival Jeunes Talents. Celui-ci mettra à l'honneur les artistes en herbe dans les domaines de la musique, la danse et l'image.

Le Développement Durable à Meaux n'est donc pas un concept mais une réalité forte et puissante, dont les principes guident l'action de la Municipalité dans chaque projet qu'elle développe. C'est pour cela que nous avons souhaité consacré le dossier de ce nouveau numéro de Meaux le Journal au Développement Durable. En effet, la Municipalité a fait de ce domaine une priorité car le respect de l'environnement, la fraternité et le dynamisme économique local toujours plus fort permettent de faire de Meaux un exemple de qualité de vie partagée.



Sur votre Agenda

• **Permanences du Maire**
Les permanences hebdomadaires sans rendez-vous de Jean-François Copé tous les vendredis après-midi dans un quartier différent de la ville.

Meaux le Journal
Hôtel de Ville - B.P. 227
77107 Meaux Cedex
Tél : 01 60 09 98 61
Fax : 01 60 23 25 78
meauxlejournal@meaux.fr
Directeur de la publication : Jean-François Copé
Rédacteur en Chef : Pauline Minguet
Mise en page : Fabienne Bajar
Photos : Ville de Meaux / Tout en photo
Impression : Imprimerie Vincent à Tours - Dépôt légal Seine-et-Marne n° 98MARC028

IMPRIM'VERT
PAPIER RECYCLÉ
ENCRES VÉGÉTALES

SOMMAIRE





→ PROXIMITÉ

Comités consultatifs de quartiers

Les Comités Consultatifs de Quartiers favorisent la démocratie locale en permettant à l'action municipale d'être nourrie des suggestions et des propositions de tous les habitants de la ville.

Tous les habitants ont ainsi la possibilité de rencontrer, lors de permanences, Jean-François Copé et d'autres élus municipaux, afin de leur faire part de leurs souhaits et attentes mais également de leur permettre d'avoir dans les meilleurs délais une réponse à leurs questions.





→ ASSOCIATION

Aide au veuvage

L'Association Départementale des Veuves et Veufs de Seine-et-Marne (ADVC 77) organise des permanences à Meaux afin de se mettre à la disposition des conjoints survivants. Elle propose avec convivialité un accueil, une écoute, des informations sur les droits et une aide dans les démarches. Ces permanences se tiennent le 1er vendredi de chaque mois de 14h à 16h au centre social municipal Louis Aragon, et le 2e mardi de chaque mois de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville.

Pour tout renseignement : ADVC 77 - Tél : 01 64 39 66 73



→ SOLIDARITÉ

Participez au don du sang

L'Amicale des Donneurs de Sang de Meaux vous informe que des collectes de sang, de plasma et de plaquettes sont régulièrement organisées dans notre ville. En effet, 1 500 dons sont nécessaires chaque jour en Ile-de-France.
Si vous avez entre 18 et 65 ans, que vous pesez au moins 50 kg et que votre dernier don remonte à moins à 8 semaines, vous pouvez décider de sauver des vies grâce à un don.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 7 mai 2009 de 15h00 à 20h00, à la Salle Rapin (Cité administrative).

Pour tout renseignement :
Établissement Français du Sang
Centre Hospitalier de Meaux
6-8, rue Saint-Fiacre
Tél : 01 64 35 38 42

→ CITOYENNETÉ

Le recensement citoyen, mode d'emploi

Il s'agit d'une démarche obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leur 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.
Une attestation de recensement sera délivrée. Ce document sera indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Il sera demandé pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans et lors de leur inscription sur les listes électorales.
Vous pouvez accomplir cette démarche à l'Hôtel de Ville ou dans l'une des deux Mairies annexes.
Documents à fournir pour le recensement citoyen :
carte nationale d'identité du jeune ; livret de famille des parents ; éventuellement, le document justifiant de la nationalité française.









→ Animations

Ensemble, fleurissons notre ville !

Rendez-vous les samedi 16 et dimanche 17 mai

Comme chaque année, la ville célèbre l'arrivée du Printemps en vous donnant rendez-vous aux serres municipales à l'occasion des journées portes ouvertes (68 rue de la Cave aux Hérons) et au marché aux fleurs et aux plantes (bd Jean Rose). L'occasion pour les passionnés d'horticulture mais aussi pour les amateurs de découvrir le travail du service municipal des espaces verts ainsi que des variétés originales de fleurs.

Pour tout renseignement :
Serres municipales - 01 64 33 21 16
Marché aux fleurs - 01 60 32 21 72





→ CONSEILS

Permanence de l'ORGECO

L'Organisation Générale des Consommateurs de Seine-et-Marne (ORGECO 77) tient une permanence, en consultation libre et sur rendez-vous, chaque 3e jeudi du mois de 9h30 à 11h30, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Pour tout renseignement : ORGECO 77
Tél : 01 64 64 02 33
orgeco-77@wanadoo.fr

→ ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets verts

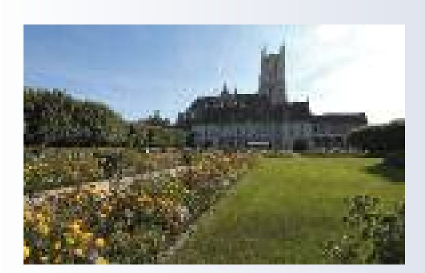
La collecte des déchets verts par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a repris depuis la mi-mars chaque mercredi matin à partir de 6h dans tous les quartiers de Meaux. Afin que vos déchets verts soient ramassés, vous devez impérativement les présenter dans les sacs spécialement destinés à cet effet, respecter les consignes inscrites au dos des sacs et les sortir sur le trottoir dès le mardi soir, à 20h au plus tôt. Vous pouvez vous les procurer en les retirant chaque mercredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h, aux serres municipales, chemin de la Cave aux Hérons, ou chaque 3e vendredi du mois, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 au Centre Technique Municipal rue du Cmdt René Brévard.
Renseignement : 01 64 45 86 95



EN BREF

→ Horaires des Squares et des Jardins Meldois

Il est toujours agréable de profiter d'un moment de détente dans l'un des nombreux espaces verts de proximité de la Ville. Bonnes promenades !



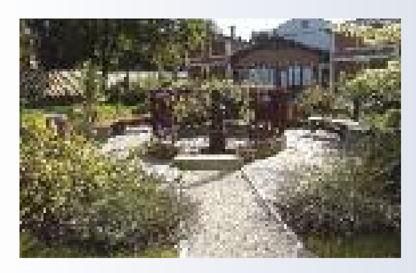
→ Jardin Bossuet (Centre-Ville) :
Ouvert de 10h à 17h d'oct. à avril, de 8h à 19h de mai à septembre.



→ Square Mgr Marbeau (Faubourg Saint-Nicolas) :
Ouvert de 10h à 17h d'oct. à avril, de 8h à 19h de mai à septembre.



→ Square Daniel-Ceccaldi (Grande Ile) :
Ouvert de 9h à 17h30 d'oct. à avril, de 9h à 20h30 de mai à septembre.



→ Jardin Pierre-Tabart (Frot) :
Ouvert de 9h à 17h30 d'oct. à avril, de 9h à 20h30 de mai à septembre.

→ CONCERTATION PUBLIQUE

PLAN MARSHALL CŒUR DE VILLE

Ce samedi 7 février 2009, près de 600 Meldois ont assisté à la réunion publique de lancement de la concertation Plan Marshall Cœur de Ville organisée par la Municipalité.

À la Halle des Sports du Complexe Sportif Tauziet, l'effervescence était à son comble à l'occasion de la première réunion publique sur le Plan Marshall Cœur de Ville.

Dans son discours, Jean-François Copé a rappelé aux Meldois les enjeux et les objectifs de cette réhabilitation d'envergure. S'inscrivant dans la logique de rénovation urbaine mise en œuvre par la Municipalité depuis 1995, le Plan Marshall Cœur de Ville permettra de poursuivre la dynamique de rassemblement de la Ville initiée avec la réhabilitation des quartiers de Beauval et de Dunant-Collinet.

Selon le Maire, le changement en profondeur de Meaux "n'aurait pas de sens sans la création de lieux de vie communs, où les gens se parlent, s'écoutent, se respectent et se rencontrent".

Afin de montrer aux Meldois de manière plus concrète l'envergure et les possibilités de cette réhabilitation, une projection en 3D sur deux écrans géants a été organisée. Commentée par Philippe Leterme, Directeur de l'Urbanisme et du Développement Durable de la Ville, cette visite virtuelle a permis au public de prendre conscience des possibilités d'actions et de changements dans les quartiers visés directement par le Plan Marshall.

Ce premier "tour de ville" a suscité de nombreuses réactions. Pendant près d'une heure, Jean-François Copé et son équipe ont répondu aux interrogations des Meldois et pris note de leurs premières observations.





Ci-dessous : Le lundi 16 mars, lors de la 2e réunion publique du Plan Marshall, consacrée au quartier Saint Nicolas.

Ce dialogue nourri a permis d'alimenter le débat autour des 5 objectifs définis par la Municipalité : la revitalisation du commerce, l'amélioration qualitative de l'habitat, la valorisation du rôle de "ville verte" de la commune à travers la restructuration de ses espaces publics, le renforcement de l'identité culturelle, historique et touristique du cœur de ville et la réorganisation de la circulation, des déplacements et des stationnements pour ouvrir le cœur de ville sur tous les autres quartiers.

En outre, à l'issue de la réunion, les participants ont pu remettre un questionnaire dans des urnes mises à leur disposition. Disponible sur le site Internet de la Ville, ce questionnaire peut également être remis à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies annexes. Il permet à chacun de faire part de ses remarques et de ses idées sur le Plan Marshall Cœur de Ville. Ainsi, ce projet majeur pour Meaux se construit en concertation avec tous les Meldois.■

Ci-contre : la première réunion publique du Plan Marshall/Cœur de Ville a permis un dialogue nourri.

→ Calendrier
des prochaines réunions publiques

Ce dialogue va se poursuivre au cours de 3 réunions publiques ouvertes à tous les habitants de Meaux dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville :
- **lundi 27 avril à 18h30 (consacrée au quartier Marché/Luxembourg)**
- **lundi 8 juin à 18h30 (consacrée au quartier Cathédrale).**

→ Une réunion de concertation spécifique aux commerçants de ces quartiers sera également organisée le lundi 11 mai dans les Salons d'Honneur.

Pour plus de renseignements : www.ville-meaux.fr

→ EN BREF

→ URBANISME

Avenant à la Convention ANRU

La Convention ANRU a permis de transformer les quartiers de Beauval et de Dunant-Collinet. Aussi, l'avenant à la Convention qui sera signé dans les semaines qui viennent va permettre de poursuivre et d'achever la réhabilitation de ces deux quartiers, en faisant de Meaux le premier programme de renouvellement urbain terminé.
En effet, Jean-François Copé a obtenu de l'ANRU les financements nécessaires pour poursuivre la rénovation urbaine d'envergure de Beauval et de Dunant-Collinet. Ainsi, ce sont plus de 6 millions d'euros supplémentaires qui ont été dégagés afin de financer la démolition des trois dernières tours Iris, Genêt et Hortensia en 2010 et la reconstruction des 252 logements sociaux correspondants !
Depuis 1995, un travail collectif a été réalisé sur les quartiers de Beauval et de Dunant-Collinet. Aujourd'hui, l'avenant à la Convention ANRU va permettre de terminer la reconquête de ces quartiers en les arrimant définitivement au reste de la Ville.

→ SÉCURITÉ

COPS 2 : un plan d'action ambitieux pour la sécurité

En 2005, la volonté de la Municipalité d'agir de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans les domaines de la prévention et de la sécurité (Police Nationale, Justice, Éducation Nationale, services sociaux, bailleurs sociaux, entreprises de transports) s'est traduite par la signature d'un Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité. Ce partenariat a permis d'aboutir à une forte baisse de la délinquance générale (-23%) et de proximité (-44%) sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, si le bilan dressé fait apparaître une notable amélioration de la sécurité sur la ville de Meaux, tous les acteurs s'accordent pour reconnaître, qu'en l'occurrence, les situations ne sont jamais définitivement acquises. Chacun des professionnels impliqués sait, que dans le domaine de la sécurité, les situations sont fragiles et les équilibres précaires. Les chiffres du dernier trimestre 2008 le rappellent.

Jean-François Copé a donc décidé de mettre en œuvre un nouveau Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité pour poursuivre l'effort engagé. Ainsi, le 20 mars dernier, la Municipalité, l'État, les forces de Police, la Justice, la Protection judiciaire de la jeunesse, l'Education nationale, l'OPAC de Meaux et le transporteur Marne et Morin ont signé la feuille de route du COPS 2. Le développement de la prévention-éducation, le renforcement de la dissuasion et l'amélioration de la réponse judiciaire constituent les trois axes fondamentaux de travail du COPS 2.

Enfin, Jean-François Copé a évoqué l'importance de l'observatoire local de prévention et de sécurité qui aura pour rôle d'évaluer les résultats obtenus.

→ FORMATION

Prévention de la délinquance



Les 12 et 26 mars derniers, des travailleurs sociaux, des fonctionnaires des Polices Nationale et Municipale, du personnel de l'Education Nationale et des agents de la Ville de Meaux ont pu suivre une formation sur la prévention de la délinquance dans les nouveaux locaux de la Police Nationale, rue des Sablons Bouillants.
Cette "formation en réseau" a permis aux 25 participants d'approfondir leur niveau de connaissance ainsi que leurs réflexions sur des sujets communs, qui sont au cœur des préoccupations des institutions auxquelles ils appartiennent.
Ce rendez-vous très apprécié par les professionnels a été l'occasion pour eux d'échanger leurs points de vue et leur savoir-faire afin de mettre en place entre eux des réseaux de coopération plus efficients.

→ ÉGALITÉ DES CHANCES

PLAN ESPOIR BANLIEUE

Jean-François Copé a rencontré les jeunes Meldois le vendredi 13 février pour lancer ensemble le dispositif contrat autonomie du Plan Espoir Banlieue.



À l'occasion du Comité interministériel des Villes le 20 juin dernier, Fadela Amara, Secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville, présentait à Meaux le Plan Espoir Banlieue. Le vendredi 13 février à l'espace Caravelle, a eu lieu le lancement dans notre ville du dispositif contrat autonomie du Plan Espoir Banlieue qui a pour objectif de favoriser l'égalité des chances et la réussite pour tous. La dynamique des partenaires emploi et de la Ville de Meaux a permis de monter cette opération qui est une première dans le département.

Grâce à elle, ce sont 50 jeunes chercheurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers de Beauval et de Dunant-Collinet qui vont bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé. Assuré par le GRETA Géforme (au lycée Coubertin), ce coaching permettra aux jeunes sélectionnés de suivre des formations, de profiter d'un accompagnement individualisé et d'obtenir une bourse liée à la motivation et à l'engagement. Le but de ce dispositif est simple : il s'agit pour les bénéficiaires de décrocher un CDI, un CDD de plus de 6 mois, une formation qualifiante ou de créer sa propre entreprise.

Jean-François Copé l'a annoncé : ces 50 contrats d'autonomie ne sont qu'un début. Avec Bernard Lociciro, Maire Adjoint délégué à l'emploi, à la formation et à l'Insertion par l'économie, il souhaite en effet que cette action s'inscrive dans la durée et qu'elle ne profite pas uniquement à 50 jeunes mais bien à plusieurs centaines. Ainsi, ce vendredi 13 février, le Maire a invité les jeunes intéressés par ce dispositif à rejoindre sur place les lieux d'entretiens individuels de pré-recrutement.

Dans son discours, il a par ailleurs insisté sur la motivation dont les bénéficiaires doivent faire preuve tout au long des 6 mois d'accompagnement. Puisque les coachs vont mettre toute leur énergie à conseiller et orienter les jeunes, en échange, "les jeunes doivent participer activement à toutes les actions, les formations, être présents à tous les rendez-vous et faire preuve d'une motivation et d'un dynamisme sans failles".

Particulièrement attaché au développement économique et à l'emploi, pierre angulaire de la vie de toutes les familles, Jean-François Copé fait du dispositif du contrat d'autonomie du Plan Espoir Banlieue l'une de ses priorités, surtout dans ce contexte de crise actuelle. L'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et la Municipalité mobilisent leurs énergies et leurs savoir-faire pour faire de ce dispositif un succès.

Ainsi, la Maison de l'Emploi, la Mission Locale, le Pôle Emploi, UPROMI, le GRETA, le service Jeunesse, l'association Esprit Sportif et bien sur l'État et la Direction départementale du travail mettent tout en œuvre pour lutter contre le chômage dont les jeunes sont les premières victimes. ■



Ci-dessous : Les jeunes meldois étaient venus nombreux à l'occasion du lancement du contrat autonomie du Plan Espoir Banlieue.

→ FINANCES

Banques meldoises



Jean-François Copé a rencontré les responsables des agences bancaires de Meaux le vendredi 13 février afin qu'ils évoquent ensemble les perspectives de développement économique du territoire meldois et de soutien à la fluidité du crédit tant aux entreprises qu'aux particuliers.

Lors de cet entretien, le Maire de Meaux a notamment rappelé que les banques meldoises jouent un rôle majeur pour le dynamisme économique du territoire puisqu'elles soutiennent les porteurs de projets qui souhaitent investir dans l'Agglomération.

Ce dernier a proposé aux responsables des agences bancaires de créer un partenariat qui permettrait d'aboutir à une mobilisation coordonnée et efficace de l'activité économique sur le territoire. En effet, le soutien des organismes bancaires à tous les projets, qu'ils concernent la création, le développement ou le maintien d'une activité, permettrait de préserver le dynamisme existant sur le territoire et cela dans l'intérêt de tous. Dans ce cadre, Jean-François Copé a également fait part aux responsables des banques de Meaux qu'il leur adresserait les dossiers d'entreprises rencontrant des difficultés dont il aurait connaissance.

Par ailleurs, il a évoqué avec les banquiers la situation du crédit aux particuliers, notamment dans l'immobilier. À ce sujet, le Maire de Meaux a demandé que cette activité fasse l'objet de la plus grande attention, tout en souhaitant que des études les plus personnalisées des dossiers des particuliers.

À l'issue de ce rendez-vous, Jean-François Copé a invité ses interlocuteurs à poursuivre le dialogue. Des rencontres de travail permettront d'échanger avec les responsables des agences bancaires de Meaux, afin de renforcer davantage l'attractivité du territoire. ■

> RENSEIGNEMENTS ENTREPRISES : Contactez le 01 60 32 21 72

→ INTERNATIONAL

Des franciliens en Angleterre



En partenariat avec l'Institut Européen Recherche Formation, la Mission Locale du bassin d'emploi de Meaux a permis à 13 jeunes chercheurs d'emploi de l'Agglomération du Pays de Meaux de séjourner pendant trois semaines en Angleterre.

C'est dans le cadre du dispositif Mobilité Région du Conseil Régional d'Ile de France, que trois séjours à Liverpool ont été organisés à la fin de l'année 2008. Il s'agissait pour les 30 participants en recherche d'emploi de parfaire leur connaissance de l'anglais et de donner une dimension internationale à leur parcours.

Les cours d'anglais à raison de 4 heures par jour, les visites d'entreprises implantées localement et la rencontre avec des experts de "Job Center", l'agence pour l'emploi anglaise, ont rythmé ce séjour outre-manche.

Cette plus-value a été particulièrement appréciée puisque elle a permis à un jeune de l'Agglomération d'être embauché sur le site aéroportuaire de Roissy à l'issue de son séjour, et à 3 autres demandeurs d'emploi d'être acceptés en formations. Accompagnés par Madame Pelle-Tournois, responsable du secteur emploi/formation de la Mission locale de Meaux, les jeunes participants ont profité de leur séjour pour créer un blog qui retrace leur quotidien en Angleterre.

> EN SAVOIR PLUS : Mission locale de Meaux
Tél. : 01 60 24 77 90
Blog : http://mdefne77.free.fr/liverpool/

→ **UN CARREFOUR POUR MIEUX S'ORIENTER**



Le Carrefour des Formations et des Métiers organisé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord-Est 77, constitue le grand rendez vous annuel de l'information et de l'orientation. Cette année encore, cet événement a été un véritable succès.
Du 29 au 31 janvier 2009, le Carrefour des Formations et des Métiers a attiré plusieurs milliers de visiteurs en quête de renseignements à la salle des fêtes de Meaux. Afin de les aider et de les informer, de nombreux professionnels avaient répondu présents pour présenter leurs métiers et les formations qu'ils proposent dans des domaines très variés : professions du bâtiment et de l'artisanat, du tourisme, de l'environnement, de l'industrie, de la santé, du Service Public... Cette année, un accent tout particulier a été mis sur "la formation tout au long de la vie".
Visant tous les publics (collégiens, lycéens, salariés et chercheurs d'emploi), cette grande manifestation a permis aux visiteurs de faire le point sur leur avenir professionnel grâce à la collaboration de nombreux partenaires dans le domaine de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

→ ASSOCIATION

Énergie Citoyenne

L'association Énergie Citoyenne, créée en 2006 par Mohamed Chaïb et Khalil Mimouni, propose aux futurs entrepreneurs de les accompagner et de les aider dans la création de leur entreprise. Ayant participé à l'émergence de 12 PME sur l'année 2008, l'association emploie depuis début mars un chargé de mission et une assistante de direction, pour épauler au mieux les porteurs de projets de l'Agglomération meldoise.

> RENSEIGNEMENTS : Contactez le 01 64 34 87 32 energiecitoyenne@orange.fr

→ Quelques souvenirs du banquet des Anciens

Le dimanche 8 février, les Meldois de plus de 65 ans étaient tous conviés à participer au traditionnel banquet annuel des anciens organisé par la Municipalité.
Plus de 1 000 personnes avaient pris place dans la salle des fêtes, partageant un excellent repas tout en profitant d'une animation musicale.
Les élus municipaux sont venus partager le repas et l'après-midi avec les seniors, à commencer par Jean-François Copé et Évelyne Vaissière, Maire-Adjointe déléguée aux Personnes âgées.
Les élèves de l'école hôtelière Sainte-Geneviève ont proposé aux convives un service impeccable, et l'orchestre de Jacques Besset a fait danser l'assistance jusqu'à la nuit tombée.
Quant à la doyenne et au doyen du Banquet, ils ont reçu un petit cadeau et beaucoup d'applaudissements pour les remercier de leur présence. Enfin, toutes les dames ont reçu une rose.
Preuve de l'attachement que la Municipalité porte aux seniors meldois, ce banquet a également donné l'occasion à de nombreux participants de découvrir d'autres activités et services proposés par la Ville : les sorties et après-midi dansantes organisées chaque mois, les avantages de la Carte Seniors, le portage de repas à domicile, le minibus Colibri…









Info plus ←

Vous étiez présent au Banquet des Anciens, et vous souhaitez recevoir gratuitement chez vous une photographie en souvenir de cette journée ? Vous pouvez contacter le CCAS au 01 60 09 97 43



→LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis longtemps, la Ville de Meaux mène des actions en faveur de la protection de l'environnement et du Développement Durable. Aujourd'hui la Municipalité souhaite renforcer son action dans ces domaines. Gros plan sur une Ville qui vise l'éco citoyenneté…

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

TOUTES LES CLEFS POUR AGIR !

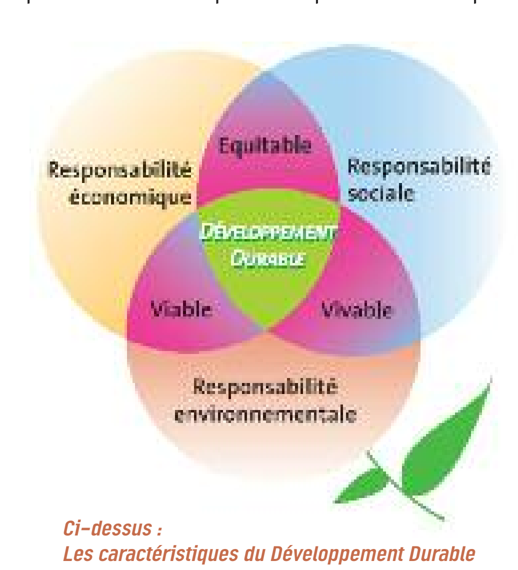
Alors que ses mandats municipaux précédents accordaient une place de choix aux actions environnementales, Jean-François Copé a décidé d'aller encore plus loin, en faisant du Développement Durable l'axe majeur du mandat 2008/2014.

"Faire le choix d'être proche des citoyens, tout en visant un développement harmonieux et respectueux des hommes et des équilibres écologiques" est aujourd'hui une priorité estime le Maire de Meaux, qui considère le Développement Durable comme l'enjeu majeur des années à venir.

UNE PHILOSOPHIE : PENSER LOCAL, AGIR GLOBAL

Pour mettre en œuvre un développement responsable qui respecte l'environnement et les besoins modernes de chacun, Jean-François Copé et toute son équipe se sont engagés à définir avec les Meldois un Agenda 21 local, programme global d'actions concrétisant le Développement Durable à Meaux.

Cet Agenda 21 (21 pour XXIe siècle) prendra en compte les dimensions écologiques, sociales et économiques afin de faire de Meaux une ville à la qualité de vie exemplaire. Ce processus n'est pas une démarche "en plus" dans le fonctionnement de la collectivité, mais bien une référence globale pour les politiques publiques et l'ensemble des projets conduits sur le territoire de Meaux. La Ville s'engage donc à faire de cet Agenda 21 un projet construit et enrichi par chacun, afin que le Développement Durable soit au cœur de Meaux! Plusieurs grandes problématiques se posent sur le territoire meldois au regard du Développement Durable. L'amélioration de la qualité environnementale des constructions et des aménagements publics ainsi que celle des logements du parc public et privé , tout comme la valorisation des espaces naturels des bords de Marne en font partie.
La mise en adéquation des offres de formation et d'emploi du territoire, l'amélioration de l'attractivité économique de cette dernière ainsi que la création de circulations douces constituent également des priorités d'actions pour la Municipalité.



Ci-dessus : Les caractéristiques du Développement Durable

UNE MÉTHODE : LA CONCERTATION

Faire des Meldoises et des Meldois les premiers acteurs de la définition de l'Agenda 21 à Meaux illustre la volonté déterminée de la Municipalité de les associer pleinement aux changements à venir. Pour cela, une nouvelle instance de participation citoyenne a été créée : le Conseil de Développement Durable. Instrument pivot de la concertation avec les habitants, le Conseil assurera le suivi des actions menées, une fois l'Agenda 21 adopté.

Composé de 67 membres répartis en cinq collèges, le Conseil de Développement Durable rassemble en son sein différentes catégories socio-professionnelles (responsables associatifs ; professionnels du monde éducatif ; particuliers ou responsables impliqués dans la promotion du Développement Durable et les pratiques environnementales ; habitants de Meaux ayant démontré leur sensibilité à la question du Développement Durable ; artisans, commerçants et entrepreneurs locaux). Ses membres ont un double rôle : d'une part celui de porter auprès de la Municipalité leurs attentes et leurs propositions grâce à un travail de réflexion, d'autre part celui de faire connaître autour d'eux les actions initiées dans le cadre de l'Agenda 21 meldois.



Ci-dessus : Lancement du Conseil de Développement Durable, en octobre 2008.

Le Conseil fonctionne autour de groupes de travail, sur six thèmes différents. Ainsi, en collaboration avec les élus concernés, les membres traitent de l'exemplarité municipale, de l'habitat et de la démographie ou bien du développement économique et de l'emploi, de l'environnement, du cadre de vie et de la valorisation du paysage. Enfin, deux autres groupes de travail se penchent respectivement sur les déplacements, les transports et la mobilité et sur la santé environnementale.

Outre cette instance de participation citoyenne, les Meldois pourront également faire part de leur avis et de leurs suggestions lors des différentes réunions publiques de quartier qui seront organisées au cours du second semestre 2009. L'ouverture du dialogue est d'ailleurs déjà effective sur le site internet de la Ville : *www.ville-meaux.fr*

Par ailleurs, fidèle à sa méthode, la Municipalité a élaboré un questionnaire sur le Développement Durable, que vous trouverez dans ce journal et sur le site internet de la ville. Vos réponses permettront de connaitre vos attentes dans ce domaine si essentiel, et de prendre en compte vos remarques et vos idées pour améliorer la qualité de vie à Meaux.

UN OBJECTIF : BÂTIR DES PROJETS ÉCO RESPONSABLES L'EXEMPLE DE L'ÉCO QUARTIER

La Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux sont pleinement mobilisées en matière de Développement Durable. Concrètement, cela passe par la prise en compte du Développement Durable dans tous les projets qui redessinent le territoire Meldois.

Le futur Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) par exemple sera construit selon des normes de Haute Qualité Environnementale et proposera de nombreux services aussi bien aux particuliers qu'aux salariés et à leur famille, tout en les rapprochant de leur lieu de domicile. En outre, une partie des îlots composant le PAPM aura pour vocation d'accueillir des entreprises œuvrant dans le domaine du Développement Durable et des énergies renouvelables.
À Meaux, Jean-François Copé a pour objectif de faire de la commune une ville éco citoyenne. Cela passe par l'aménagement d'un éco quartier dans le secteur Foch/Roosevelt.

Trait d'union entre le Programme de Rénovation Urbaine des quartiers de Beauval/Dunant en voie d'achèvement d'une part, et le Plan Marshal Centre Ville d'autre part, l'aménagement du secteur Foch/Roosevelt sous la forme d'éco quartier vient concrétiser la reconstitution de la ville pour tous que la Municipalité bâtit jour après jour. En ce sens, ce plan d'envergure constitue le troisième volet de la rénovation urbaine globale, lancée par la Ville en 1995.

Agenda 21 MEAUX

Avec la mise en œuvre de ce nouveau projet qui met le Développement Durable au cœur de la vie des Meldois, Meaux fera partie des 7 premiers signataires de la Convention Cadre avec l'Etat sur les éco quartiers en Ile-de-France.

La Municipalité a pour objectif de procéder à la requalification complète des "axes structurants", à savoir les avenues Allende, Foch, Roosevelt, actuellement "tout automobile" et des carrefours Allende/Briand

Fiche pratique

→ Petit lexique du Développement Durable

Principe de précaution :
Disposition que l'on prend pour éviter ou limiter les conséquences d'un risque suspecté pour lequel règne une incertitude scientifique.

Principe de prévention :
Mise en œuvre de règles et d'actions afin d'anticiper toute atteinte à l'environnement, en cas de risques avérés.

Principe d'économie et de bonne gestion :
Réduction des gaspillages et saine gestion de l'argent public.

Principe de participation :
Implication de tous les citoyens dans les décisions.

Principe de solidarité :
Souci de léguer aux générations futures un monde viable.

→ Qu'est-ce que le Développement Durable

Traduction de l'expression anglaise "sustainable developement", le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent tout en préservant les besoins des générations futures. Il associe obligatoirement la bonne gestion économique, le progrès social et la préservation de l'environnement.

→ LA PAROLE À Alain Mérat

Conseiller Municipal délégué au Développement Durable :

« Le Développement Durable c'est avant tout un état d'esprit. Nous sommes aujourd'hui dans une période charnière pour l'avenir de nos enfants. Nous devons opérer une révolution de pensée et prendre en compte les considérations environnementales, humaines, sociales et économiques dans chaque décision que l'on prend, tant sur le plan professionnel que personnel.
À Meaux, la Municipalité met tout en œuvre pour faire des Meldois des éco citoyens et ça fonctionne, comme le prouve le succès du tri sélectif !
Nous sommes sur la bonne voie, celle qui nous mènera à la réduction de l'impact écologique, en accomplissant au quotidien des gestes simples, concrets et bénéfiques pour notre planète."



Nelle **Péveri**
Maire-Adjointe déléguée à la Qualité de Vie, au Fleurissement, aux Parcs et aux Jardins,

"La mission qui m'a été confiée répond aux enjeux de Développement Durable que Jean-François Copé a souhaité mettre en œuvre à Meaux. En effet, avec le service des Espaces Verts, nous employons toute notre énergie à améliorer la qualité de vie, à travers l'aménagement de parcs, de jardins et le fleurissement de la Ville.
Nous faisons également la chasse au gaspillage, en privilégiant la plantation de plantes vivaces, peu exigeantes en consommation d'eau. Le label très convoité de la quatrième fleur que Meaux a décroché illustre aussi le cadre de vie agréable et l'attention portée à l'environnement en ville.
Nous sommes fiers d'avoir réussi à concilier embellissement et qualité de vie avec les besoins d'une ville moderne, tournée vers l'avenir".

Sébastien **Dorions**
Membre de l'Atelier "Habitat" du Conseil

"J'ai choisi de faire partie du Conseil de Développement Durable car j'ai toujours été très sensible à la question de la protection de l'environnement. Je suis membre de l'Atelier "Habitat" car il s'agit d'un thème fort en matière de lutte contre le réchauffement climatique.
Ce Conseil, qui prend en compte les réflexions et les connaissances de chacun est essentiel.
Il nous permet de relayer les attentes des Meldois en matière de Développement Durable et d'être pleinement associés à cette démarche de promotion, indispensable pour le bien de notre planète et l'avenir de nos enfants."

et Foch/Vilar. L'idée est d'y introduire des modes de déplacements doux, tels des pistes cyclables, des allées piétonnes/mails ou encore des placettes.
Cette attention particulière portée au Développement Durable se traduira également par la création d'un autre poumon vert en plus du Parc du Pâtis, en bordure des quartiers Frot/Clemenceau et Grosse Pierre/Val Fleuri autour du chemin de la Grenouillère, du prolongement du chemin blanc et du canal de l'Ourcq. Toujours dans le cadre de l'aménagement de l'éco quartier, la Municipalité souhaite poursuivre la construction de nouveaux logements diversifiés, en introduisant les nouvelles normes environnementales de l'habitat. Pour ce faire, les réserves foncières de la commune qui sont nombreuses sur ce secteur (comme la ZAC Mont Thabor II), seront mobilisées.

Enfin, des équipements de proximité seront mis en place afin de faire de Meaux une ville toujours plus moderne et agréable. Dans ce projet, la réhabilitation de la salle des fêtes, la reconstruction du Foyer seniors Foch, la nouvelle crèche de centre ville et le réaménagement des écoles Marronniers et Temple sont prévus.

Les financements nécessaires à la mise en œuvre de ce grand projet seront mobilisés grâce à la CAPM. En outre, Jean-François Copé a annoncé que la Ville a obtenu 10 millions d'euros de la part de l'État sur ce projet d'éco quartier.

Le Développement Durable est au cœur des actions de la Municipalité. En promouvant ces principes, le Maire choisit de faire de Meaux une ville résolument tournée vers la qualité de vie, la fraternité et l'ambition.

→ INFOS QUESTIONNAIRE :

**La Municipalité a souhaité soumettre aux Meldois un questionnaire sur le Développement Durable en vue de recueillir leurs avis et leurs suggestions dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 Meldois. Une fois celui-ci adopté, l'avancement de chaque projet pourra être suivi grâce à un tableau de bord précis, et des réunions d'étape seront organisées par quartier.
Aussi, Jean-François Copé et toute son équipe municipale invitent chacun à remplir ce questionnaire, également disponible sur le site internet de la Ville, afin de poursuivre ce partenariat continu entre la Municipalité, les Meldois et les partenaires institutionnels autour de cette belle ambition!**

→ LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE L'AGENDA 21 MELDOIS

4 grandes étapes ont été définies en matière d'élaboration de l'Agenda 21 local :

- **Élaboration d'un diagnostic territorial et concertation publique (oct. 2008-juin 2009)**
- **Définition d'une stratégie locale de Développement Durable (juin 2009 – octobre/novembre 2009)**
- **Écriture d'un plan d'actions sur trois ans (premier trimestre 2010)**
- **Suivi du plan d'action grâce à un tableau de bord public.**

→ CALENDRIER DU PROJET D'ÉCO QUARTIER

2007-2008 : négociation du dispositif et définition du programme d'actions
2009 : Etudes, concertation, acquisitions foncières et proto aménagement
2010-2013 : phase opérationnelle.

→ DE SÉRIEUX ATOUTS : LA GÉOTHERMIE ET LA COGÉNÉRATION.

**Près de 15 000 appartements, mais aussi un hôpital, deux piscines et plusieurs établissements scolaires sont chauffés grâce à la géothermie. C'est à 1 800 m de profondeur que l'on puise une eau à 78°C, et cette eau fournit de la chaleur au réseau. A Meaux, les quatre puits de géothermie fonctionnent en artésien : c'est la pression de l'eau qui lui permet de remonter jusqu'à la surface, avant d'être utilisée pour chauffer l'eau circulant dans le réseau de chauffage urbain.
Sans aucun rejet de CO2, la géothermie permet d'économiser 34.000 tonnes de CO2 par an environ, par rapport à un appartement chauffé au fioul ou à l'électricité par exemple.**

Meaux dispose également d'une usine de cogénération qui, à partir du gaz, permet de produire de manière combinée de la chaleur et de l'électricité. Le rendement de ce type d'installation est plus élevé que les filières classiques et les émissions de gaz à effet de serre sont plus réduites.

→ SANTÉ

UN HÔPITAL DE PLUS EN PLUS MODERNE !

À l'occasion des vœux au personnel de l'Hôpital, Jean-François Copé a salué le courage et le dévouement des médecins et des agents de l'hôpital de Meaux, qui participent à la qualité et à la performance d'un service public essentiel.

Le personnel de l'Hôpital était réuni le 22 janvier dernier pour assister à la traditionnelle cérémonie de vœux du centre hospitalier de Meaux. Gilles Barou, alors Directeur de l'hôpital et Christian Allard, Président de la Commission Médicale d'Etablissement, étaient présents aux côtés de Jean-François Copé pour leur adresser à cette occasion leur plus grande reconnaissance.



Après avoir rappelé l'importance d'assurer des soins de qualité aux Meldoises et aux Meldois, le Maire de Meaux a tenu à évoquer les grandes perspectives de travail qui permettront à l'hôpital de Meaux de continuer à avoir tous les moyens modernes pour se développer et offrir ainsi un service public de qualité aux patients. La reconstruction et l'ouverture de la pharmacie du Centre Hospitalier de Meaux sur le site d'Orgemont et la mise en forme du Plan directeur du Centre Hospitalier sont en ce sens des réalisations importantes pour l'avenir de l'hôpital.
Concernant le Plan Directeur, le Maire de Meaux s'est engagé à son respect le plus total et a confirmé l'apport d'un complément financier dès 2010 de 2,5 millions d'euros. Celui-ci comportera outre les travaux de restructuration des blocs médical et chirurgical, la construction d'un bâtiment médico-technique, véritable cœur logistique futur de l'Établissement, regroupant Urgences-Réanimation-Bloc opératoire ainsi que l'ensemble des laboratoires.

En outre, Jean-François Copé a évoqué le projet médical inter-hôpital Meaux-Lagny-Coulommiers qui permettra d'assurer un service public hospitalier de qualité pour l'ensemble des habitants du Nord Seine-et-Marne, et plus largement du Nord-Est francilien. Ce rapprochement qui se concrétise progressivement sera l'occasion de proposer à chacun et chacune une offre de soins de qualité, des secteurs de pointe et des moyens supplémentaires pour bâtir un Hôpital moderne et efficace.
Les évolutions majeures qui ont été réalisées ces dernières années confèrent à l'Hôpital de Meaux un gage d'exemplarité et d'excellence dans tous les domaines de la santé. Le Maire a ainsi remercié le personnel de l'hôpital pour son dévouement et son humanisme.
Le développement de nouvelles structures et la multiplication des initiatives à l'égard des jeunes afin de promouvoir des professions médicales fondamentales correspondent également à la stratégie de modernité et d'excellence dans laquelle le centre hospitalier s'engage depuis de nombreuses années maintenant.

→ Une caméra nucléaire pour diagnostiquer les cancers



**Depuis le mois de décembre 2008, le centre de médecine nucléaire de Meaux est doté d'un TEP-SCAN, appareil d'imagerie médicale nucléaire chargé d'espionner les cancers. Le TEP-SCAN est un équipement ultra moderne, permettant l'exploration la meilleure qui soit des cancers et des maladies du sang. Son implantation au centre nucléaire de Meaux est un atout considérable : Meaux est le premier et le seul site en Seine-et-Marne à disposer de ce type d'équipement majeur. Désormais, les patients n'ont plus besoin de se rendre à Créteil (Val -de -Marne), Creil (Oise), Paris ou à Antony (Hauts -de -Seine) pour passer ce type d'examen.
La Caméra de Tomographie par émission de Positions doit servir à examiner 800 patients cette année, et 1 500 à 2 000 personnes les années suivantes. Jean-François Copé et Christian Allard, Maire Adjoint délégué aux Sports, à la Santé, à la Prévention, et à l'Action humanitaire, s'en réjouissent. En effet, depuis plusieurs mois, ils mobilisaient toute leur énergie pour obtenir l'implantation du TEP-SCAN à Meaux. C'est désormais chose faite : l'installation de cet équipement de 2 millions d'euros a été réalisée le 4 décembre dernier sur le site de l'hôpital et il fonctionne depuis le 17 janvier 2009.**

→ ASSOCIATION

Drôles de zèbres !



À Meaux, une Association s'occupant des enfants dits "surdoués" œuvre au quotidien pour favoriser leur épanouissement personnel et scolaire. Nicole Woets, Présidente de "Douance…Zèbres en tout genre" nous a expliqué le fonctionnement de l'Association qu'elle a créée.

Comment un enfant ou un adolescent peut-il être en échec scolaire alors que les "psy" et autres spécialistes le déclarent "surdoué" ? Pourquoi un élève surdoué sur trois n'arrive pas jusqu'au baccalauréat ? Ces questions fréquemment posées par les parents d'enfants précoces révèlent toute la complexité de cette situation, souvent difficile à gérer. Aussi, pour palier ce manque d'informations sur ce sujet, Nicole Woets, psychologue clinicienne à Meaux, a créé avec Jean-Christophe Ponot, Maître formateur à l'Éducation nationale, l'Association "Douance… Zèbres en tout genre" en 2007. Depuis deux ans maintenant, l'Association aide à faire reconnaître les enfants et les adolescents douancés*, grâce à un réseau de professionnels issus du monde scolaire, de la santé, de l'enfance et de la Ville. L'orientation et l'accompagnement des personnes en demande vers des professionnels compétents fait partie de ses actions quotidiennes au même titre que l'organisation de conférences ou la création de partenariats avec des établissements scolaires. L'école Guynemer, le collège Henri Dunant et le lycée Henri Moissan travaillent en collaboration avec l'Association qui rencontre régulièrement les équipes pédagogiques afin d'assurer un suivi actif des enfants et des adolescents adhérents de l'Association.■

Pour les contacter : Association "Douance ...Zèbres en tout genre"
18, rue de l'Abreuvoir - 77100 Meaux - Tél. : 06 74 86 39 76 - zebresentoutgenre.org

→ SOLIDARITÉ

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ASSOCIATION "À L'HÔPITAL AVEC MAMAN"





Depuis 11 années maintenant, l'Association "À l'Hôpital avec Maman", fondée à l'initiative des Docteurs Jean-Yves Pigot et Christian Allard, se démène au quotidien à Meaux pour que le séjour des enfants au Centre Hospitalier de Meaux se déroule de la meilleure façon qui soit. Ainsi, 11 chambres pouvant accueillir une maman et son enfant ont été créées, ainsi qu'une salle de détente pour les parents et une pièce de jeux pour les enfants. Avec la création du Pôle Femme et Enfant en 2007, les neufs bénévoles de l'association ont poursuivit leur action, en faisant don au service de pédiatrie de revêtements plastiques colorés pour égayer les chambres "mère-enfant" et en proposant des décorations murales dans diverses salles. Le renouvellement des lits des accompagnants et l'aménagement d'un espace de jeu en plein air sont les principaux projets que l'association souhaiterait mettre en place.

> Pour devenir bénévole ou faire un don :
À l'Hôpital avec Maman
Centre hospitalier de Meaux
6, rue St Fiacre - 77108 Meaux Cedex
Tél. : 01 64 35 38 95 (secrétariat de Pédiatrie)

→À SAVOIR



Journées nationales Tourisme et Handicap

Les 21 et 22 mars derniers, ont eu lieu les Journées nationales Tourisme et Handicap. Organisées par l'Association "Tourisme et Handicap", cette manifestation a été un grand succès. Comme à son habitude, l'Office de Tourisme de Meaux a proposé un programme de sorties variées et accessibles à tous.
Ces deux journées ont été l'occasion de valoriser les dispositifs mis en place sur les différents sites culturels ou de loisirs, en faveur des personnes handicapées. Evelyne Vaissière, Maire Adjoint déléguée aux Affaires sociales, aux Personnes Agées et Handicapées, s'est réjouit d'une telle initiative, qui permet au plus grand nombre de connaitre l'offre labellisée ou simplement accessible en matière de déplacements des personnes à mobilité réduite.

Un projet solidaire !

Etudiantes en DUT Techniques de Commercialisation, Cécilia de Carvalho, Solène de Potter, Elodie Lange et Cindy Boucheren à l'IUT de Meaux ont décidé de s'investir dans un projet à caractère social. Elles ont choisi d'organiser deux journées d'animations au sein d'une Maison de retraite à Tournan en Brie. Leur détermination et leur sérieux ont permis aux pensionnaires d'une Maison de retraite de Tournan en Brie de profiter de diverses activités les 9 et 20 mars derniers. Ayant pour but d'égayer le quotidien des personnes âgées, les 4 étudiantes ont réussi leur pari : le loto, le thé dansant ou encore le spectacle proposé par des chanteurs, des danseurs et un clown ont été l'occasion pour les pensionnaires de passer de biens agréables moments !

Permanences

Association Vaincre le Cancer Solidairement (AVACS) : **samedis 28/03, 25/04 et 23/05**
Ligue contre le Cancer : **samedis 11 /04 et 09/05 au Kiosque de la Découverte-Santé- de 10h à 12h.**

> EN SAVOIR PLUS :
Kiosque de la Découverte-Santé- - Tél : 01 64 33 21 70

→ ASSOCIATION

Enfin une Amicale des Anciens du Lycée Henri Moissan !

Le Lycée Henri Moissan de Meaux dispose désormais d'une Amicale des anciens élèves, des anciens professeurs et des anciens membres des personnels de l'établissement.

Tous les anciens du lycée, à partir de l'âge de 18 ans, peuvent être membres de l'Amicale.
Le 24 janvier dernier, lors de la première Assemblée Générale qui a donné naissance à l'Amicale, les signataires ont pris la décision d'organiser tous les ans, le samedi qui suit le solstice d'été, un grand rassemblement convivial et festif de ses membres. Ce pique-nique annuel géant est gratuit. En 2009, le rassemblement aura lieu le samedi 27 juin, à partir de 12h15, dans l'une des grandes cours du lycée Moissan.

Tout au long de l'année, diverses activités seront proposées. Une visite, une conférence, une promenade culturelle et de découverte sont d'ores et déjà programmées. Comme le précise un des articles de ses statuts, les conjoints, les compagnes, les compagnons et les enfants des adhérents peuvent participer à toutes les activités de l'Amicale. Renseignez-vous vite ! ■



Renseignements et inscriptions :
Amicale des Anciens du Lycée Henri Moissan
20, cours de Verdun - 77100 Meaux
amicaledemoissan01@orange.fr
http://www.alias.sanlo.fr
(un formulaire de préinscription vous attend sur ce site)

→ SENIORS

Une Résidence qui vit !

Des pianistes de la MJC sont venus à la Résidence Terfaux pour jouer de la musique aux résidents le 7 février dernier.



Des pianistes de la MJC sont venus à la Résidence Terfaux pour jouer de la musique aux résidents le 7 février dernier. Le temps d'un après-midi, les pensionnaires ont ainsi pu écouter les grands standards de la musique, dans une ambiance détendue et conviviale. Cette initiative participe de la volonté d'Evelyne Vaissière, Maire Adjoint déléguée aux Personnes Agées, et du personnel de la Résidence, de mettre tout en œuvre pour améliorer le quotidien de nos seniors. Ainsi, actuellement la Résidence est en pleine réhabilitation afin de faciliter le séjour des pensionnaires. De même, la rénovation de la façade l'été dernier a permis d'égayer et de moderniser la Résidence. ■

→ RENDEZ-VOUS SENIORS

THÉS DANSANTS
Le mardi 7 avril un après-midi dansant aura lieu de 14h à 18h à la salle des Fêtes de Meaux située avenue de la Marne. La participation financière est de 5,40 euros (pour ce tarif, une boisson et une pâtisserie vous seront offertes).

LA GUINGUETTE
Rendez-vous dès le 30 avril à la Plage de Meaux, tous les jeudis et dimanches à partir de 15h !

Renseignements et inscriptions : Tél : 01 60 09 97 45

→ RENDEZ-VOUS JEUNESSE

Renseignements : Service Jeunesse - Tél. : 01 60 23 97 77

→ARTISTES EN HERBE
Depuis le 11 février, de jeunes meldois de 8 à 17 ans participent à l'élaboration d'une comédie musicale, en compagnie de la troupe des artistes de "Kirikou". Tous les mercredis et les samedis jusqu'au mois de juin, ils se retrouvent pour répéter leur spectacle, tiré de l'œuvre de Michel Ocelot. Les artistes en herbe interviennent dans différents domaines tels que la danse, le théâtre, le chant, les décors et les costumes. La première est prévue au mois de juin.

→RENDEZ-VOUS
Un grand concours de boules (pétanque et lyonnaise) est organisé par le Service Jeunesse de la Ville et les enfants des centres de Loisirs de la Direction de l'Enfance et de l'Education. Rendez-vous le mercredi 22 avril de 13h45 jusqu'à 17h au boulodrome couvert municipal !

→SAMEDIS DE CHENONCEAU
Depuis le 28 février de nombreuses activités sont proposées par le service jeunesse de la Municipalité au Parc Chenonceau !



Le 28 avril, vous pourrez profiter de nouvelles animations autour du Développement Durable. À l'entrée dans le Parc, vous recevrez un passeport. Celui-ci vous permettra de participer à différentes animations proposées par les stands et de cumuler des points. À la fin de la journée, le visiteur dont le passeport aura eu le meilleur score recevra un panier garni de produits alimentaires et ménagers "bio". Le Parc accueillera également un spectacle ambulant "Les Globules Verts" à 14h et à 16h et une structure gonflable en forme de chenille pour les plus petits.

→CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES
La première réunion plénière du CCJ s'est tenue le 12 mars dernier, dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Menée par Patrick Augey, Maire Adjoint délégué à l'Animation, à la Jeunesse, aux Centres sociaux et à la Vie des Quartiers, ce rendez-vous a été l'occasion pour les 43 jeunes élus âgés entre 11 et 17 ans, de proposer et de choisir les projets qui leurs tiennent à cœur afin de les développer et de les mettre en œuvre, avec le soutien de la Ville. Lancé par Jean-François Copé en 1996, ce Conseil est particulièrement actif depuis sa création et permet aux jeunes Meldois d'appréhender plus précisément la gestion de responsabilités. Relais des attentes de leurs camarades de classe et de jeu, les jeunes élus meldois ont la charge de collecter leurs propositions et de les avertir des actions décidées par le Conseil Consultatif des Jeunes.

→ CANTINES

Bon appétit !



En 1997, la Ville a créé une Commission plénière de la restauration scolaire qui réunit les parents d'élèves, les agents et les surveillants de cantines. Cette instance se réunit deux à trois fois dans l'année civile. Ses membres échangent sur des sujets de fond concernant la restauration des enfants : équilibre alimentaire et régime, traçabilité des aliments, surveillance, animation… À partir de cette instance, une Sous-commission de menu est constituée. Composée par les représentants volontaires de chacune des catégories des membres de la Commission plénière, elle se réunit tous les 2 mois pour valider les menus, les animations et travailler sur la constante satisfaction de la prestation des repas.

En 2009, la première réunion de cette Sous-commission a eu lieu le jeudi 5 février. ■

→ PETITE ENFANCE

Profession : Assistante Maternelle



Le développement de l'offre d'accueil de la Petite Enfance à Meaux est une priorité pour la Municipalité. La Ville a ouvert à l'automne dernier un second Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Venant compléter celui du quartier Frot/Clemenceau, le RAM de l'Ourcq permet notamment de rompre avec l'isolement souvent ressenti par les Assistantes Maternelles qui travaillent à leur domicile. Parallèlement à cette initiative, les partenaires de la Ville, et plus particulièrement le Conseil Général, se mobilisent pour réduire les délais d'agrément entre le dépôt de la demande et le jour où l'assistante maternelle accueille son premier enfant.

Jean-François Copé et Hamida Rezeg, Maire Adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Famille et au Secteur Périscolaire, font de la promotion du métier d'Assistante Maternelle une priorité. C'est pourquoi un travail partenarial entre la Ville de Meaux, le Conseil Général, le Pôle emploi, la Maison de l'Emploi et la CAF est actuellement en cours : il vise à mutualiser et à développer les compétences et les moyens à mettre au service de cette promotion. ■

Renseignements : 01 60 32 32 80

→ UN FRUIT EN CENTRE DE LOISIRS

Opération réussie !



En septembre dernier, la Ville de Meaux s'est engagée à distribuer gratuitement un fruit à chaque enfant fréquentant les centres de loisirs, le mercredi et durant les vacances scolaires, afin de lutter contre les mauvaises habitudes alimentaires. Depuis le lancement de l'opération pendant les vacances de la Toussaint 2008, les animations pédagogiques autour de cette distribution permettent aux enfants de découvrir et de prendre plaisir à manger des fruits. La première réunion du Comité de pilotage de l'opération s'est tenue le 9 février dernier en présence d'un médecin, d'un nutritionniste, de parents et d'éducateurs. Elle a dressé un bilan d'étapes très positif, à la fois sur le ressenti des enfants et sur les retours faits auprès des parents. ■

→ RENDEZ-VOUS JEUNESSE

Renseignements : Service Jeunesse - Tél. : 01 60 23 97 77

→ MEAUX CITOYENNETÉ JEUNESSE

Vendredi 8 mai 2009 à partir de 11h00 : Commémoration du 8 mai 1945

Samedi 23 mai 2009 de 14h00 à 17h00 : récolte de dons pour la journée nationale de la Croix Rouge

→ SPORT

À l'occasion des vacances de Pâques, les activités multisports organisées par le service Jeunesse de la Ville pour les jeunes de 11 à 16 ans vont reprendre. Parmi les activités prévues sur le planning Multisports, vous pourrez pratiquer le VTT, le golf, l'accrobranches, le hockey sur gazon, la pétanque, le football, le tennis de table, le rafting ou bien encore la lutte. Vous pourrez même participer à un tournoi de foot américain ou un stage de catch !

→ LES MERCREDIS DU SPORT

Pêche : 29 Avril, 6, 13, 20 et 27 mai

→ ESPACE CARAVELLE

Le 11 avril la Compagnie "Ecklecktic" présentera "Oniromancie", une création chorégraphique mêlant corps et images en mouvement. Du 14 au 18 avril, l'espace Caravelle accueillera un stage de comédie musicale en compagnie d'artistes connus comme Legrand Bemba Debert. Enfin, du 20 au 24 avril, vous pourrez participer à un stage de cirque, avec "Petite Neige", artiste chinoise reconnue, finaliste de la première saison de l'émission " Incroyable Talent" sur M6 !

Renseignements : Tél. : 01 60 09 74 60

→ INFOS PLUS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2009/2010

Les parents des enfants en âge d'être scolarisés en 1re année d'école maternelle à la rentrée 2009/2010, les parents souhaitant inscrire leurs enfants à la restauration scolaire et les parents ayant changé d'adresse depuis la rentrée scolaire 2008/2009 sont invités à se présenter à la Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Meaux à partir du mardi 10 mars 2009 et avant le vendredi 29 mai 2009.

Pour effectuer les modalités d'inscription, se munir impérativement des pièces suivantes :
- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (quittance de loyer - facture EDF/eau/téléphone)
- numéro d'allocations familiales
- nom, adresse et numéro de téléphone des employeurs

Pour la restauration scolaire :
photocopie des 3 dernières fiches de paie du ou des parents qui travaille(nt)

Renseignements et inscriptions :
Direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de l'Éducation
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 01 60 09 74 30

→ PARCOURS ATYPIQUE

Il vit sa passion à toute vitesse

William Jean-Woldemar, un Meldois de 24 ans, entend bien mener pleinement sa passion pour la course automobile, tout en œuvrant au service de la recherche contre la dyskératose congénitale, une maladie génétique rare.

C'est une énergie incroyable qui émane de William Jean-Woldemar. L'énergie d'un jeune de Meaux qui, plutôt que de laisser filer ses rêves ou de les remettre à plus tard, a décidé de les réaliser. Tout en poursuivant sa formation de mécanique au Centre de Formation des Apprentis, c'est bien à la place du pilote que William se voit. Plus précisément, au volant d'une monoplace "Formule Renault", l'une des principales catégories de la course automobile en France. Il faut dire que le jeune homme est doué pour le pilotage, et qu'il compte bien relever ce challenge. Pour lui et tous ceux qui croient en lui bien sûr, mais aussi au service d'une cause.



Cette cause qui lui tient tant à cœur, c'est celle d'une maladie génétique rare, dont à peine une centaine de cas sont recensés en France : la dyskératose congénitale. Très difficile à diagnostiquer, elle touche la moelle osseuse et empêche celle-ci de produire les cellules à l'origine des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes. Lui-même atteint par cette maladie, qui lui a été diagnostiquée il y a plus de dix ans, William compte mettre à profit toute son énergie pour faire connaître cette pathologie héréditaire, ce qui permettrait de traiter mieux et plus tôt les personnes atteintes mais qui ne le savent pas. De plus, c'est pour lui une façon d'aider l'Association Française de la Dyskératose Congénitale (AFDC), qui a besoin de dons pour aider à une meilleure prise en charge des malades et faire avancer la recherche médicale.

La participation de William Jean-Woldemar aux courses en "Formule Renault" serait évidemment une tribune formidable pour faire avancer la lutte contre cette maladie. Une façon également pour lui de prouver aux autres et à lui-même que, même atteint d'une maladie grave, on peut atteindre son rêve. Reste un obstacle, celui de réunir l'argent nécessaire à son inscription pour la coupe de France des circuits, en réunissant autour de lui des partenaires et des sponsors.

Toute personne qui peut l'y aider peut le contacter. Par ailleurs, celles et ceux qui souhaitent aider les personnes atteintes par la dyskératose congénitale peuvent contacter l'AFDC pour faire parvenir des dons. ■

Contacts :
William Jean-Woldemar
Tél : 06 32 52 09 68
Issa97-1@hotmail.fr
AFDC
Tél : 06 20 92 59 92
contact@afdc.asso.fr

"Dyskératose Congénitale"

La dyskératose congénitale (appelée aussi syndrome de Zinsser-Engman-Cole ou dyskeratosis congenita) est un syndrome rare, héréditaire, dont la prévalence est 1 pour 1 million.
Il fait son apparition dès l'enfance et conduit au décès entre 16 et 50 ans.
De transmission le plus souvent liée au chromosome X, il est caractérisé par des anomalies de la peau (pigmentation), des ongles (destruction et perte d'ongles) et des membranes muqueuses (telles que les pièces blanches rapportées sur la langue).
En approximativement quatre-vingts pour cent de cas, il est associé aux anomalies de la moelle osseuse menant par la suite à une pancytopénie, ou à une aplasie médullaire souvent à l'origine du décès précoce.
La moelle osseuse a, en effet, un rôle vital dans le fonctionnement du corps humain. Elle est responsable de la formation de cellules particulières, appelées cellules souches hématopoïétiques.
Ces cellules produisent l'ensemble des cellules sanguines indispensable à la vie: les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

› Interview

Présentez-nous l'Association Française de la Dyskératose Congénitale, pour laquelle vous vous battez.

J'ai rencontré la présidente de l'association, qui a son enfant atteint et dont le diagnostique fut aussi un réel problème lors de son suivi à l'hôpital. L'association a pour but de créer des programmes de recherche plus efficaces pour améliorer le diagnostique et le traitement de cette maladie qui est très rare et très difficile à dépister. Pour cela l'association a besoin de financement et c'est pour cela que j'essaie de la faire connaître, ainsi que ma maladie, à travers un sport aussi médiatique que celui de l'automobile.

Quel a été votre parcours pour en arriver là ?

Passionné par la motorisation et les systèmes embarqués des véhicules, j'ai fais des stages durant mes années de collège dans différents garages. Ensuite j'ai signé mon premier contrat d'apprentissage chez Peugeot en 2003. J'ai obtenu mon BEP-CAP en 2005 pour finalement partir en centre de formation à Liège en Belgique.
La formation a durée un an puis je suis revenu en France pour préparer un BAC pro en alternance en 2007.

Vous avez un souvenir marquant sur ce parcours ?

Oui. Il se trouve que j'ai eu la chance d'avoir un professeur de mécanique pratiquant la course auto en amateur. Il faisait participer des élèves motivés du CFA à des journées circuit afin de découvrir ce qu'était la course. On conduisait une 205 rallye une partie de la journée puis on changeait pour être commissaire de piste durant l'autre partie.

Cette expérience m'a encore plus rapproché du sport automobile et m'a donné l'envie de poursuivre dans cette voie en parallèle avec mes études de mécanique.

→ JOURNÉE DE LA FEMME

DU SOUFFLE ET DU CŒUR !

Cette année encore, l'épreuve sportive "La Meldoise" a été un véritable succès. Retour sur un événement sportif solidaire



Cette année encore, l'épreuve sportive La Meldoise a été un véritable succès ! Retour sur un événement sportif solidaire.
Malgré une météo capricieuse, près de 150 participantes s'étaient donné rendez vous le dimanche 8 mars pour la 3e édition de la course à pieds féminine la Meldoise . En cette journée mondiale de la Femme, les participantes ont chacune reçu une rose à l'issue de cette épreuve qui se déroulait dans le Parc du Pâtis. En outre, à l'arrivée, elles ont pu se restaurer dans le village animation, déployé sur le site de la plage de Meaux.
Désormais inscrite au calendrier de la Fédération française d'Athlétisme, la Meldoise a aussi permis aux sportives de réaliser une bonne action. En effet, les frais d'inscription ont été intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer. C'est la Meldoise Claudine Schuck, qui s'était déjà imposée en 2008, qui a remporté l'édition 2009 de ce rendez-vous majeur du calendrier sportif féminin. Enfin, les deux courses d'enfants disputées avant la compétition féminine ont été l'occasion pour les jeunes Meldois de l'École municipale des sports de se mesurer aux jeunes sportifs du club local d'athlétisme, présidé par Jean Jacques Mallemanche. ■

→ ÉVÉNEMENT

Venez participer à la randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux !



Pour sa 7e édition qui aura lieu le 26 avril prochain, la randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux propose une grande ballade à travers les paysages et les 18 communes qui appartiennent à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.
Deux parcours seront proposés : le petit circuit (30km) se fera à allure contrôlée et en groupe. Néanmoins, les cyclistes qui auront choisi ce parcours pourront quand même effectuer la seconde boucle (60km) à allure libre. Cette nouveauté s'ajoute à celle de l'horaire du départ de la course : pour la première fois, cet événement se déroulera en matinée avec un départ fixé à 8h30 au complexe sportif Tauziet à Meaux. Les sportifs seront récompensés pour leurs efforts. À l'issue de la randonnée, chaque participant recevra un cadeau souvenir et un chèque cadeau ! L'année dernière, ce sont environ 300 participants qui s'étaient alignés au départ. Vous aussi, découvrez d'une manière inédite le Pays de Meaux, en vous inscrivant à la 7e Randonnée Cyclotouriste !

Renseignements et inscriptions :
Service des Sports
Tél : 01 60 23 19 60

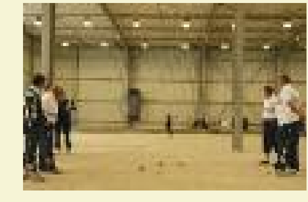
→ BRÈVES SPORTIVES

RENSEIGNEMENTS : DIRECTION DES SPORTS - TÉL. : 01 60 23 19 60



• MATINEES ROLLERS
Les dimanches 19 avril et 17 mai, soyez nombreux à participer à la matinée Roller organisée par le Service des Sports de la Ville !
Le départ aura lieu place Henri IV, à 10h pour une balade roller à travers les rues de Meaux.
Les deux circuits proposés et encadrés par la Police municipale conviendront aussi bien aux novices qu'aux initiés.
Des animations musicales au départ et à l'arrivée de cette randonnée seront mises en place, ainsi qu'un stand de boissons et de gâteau, gracieusement mis à disposition par la Ville. En outre, à l'issue de la course, un tirage au sort de trois chèques cadeaux Décathlon sera effectué.
Inscriptions gratuites

• BOULODROME
Le tout nouveau boulodrome couvert municipal, avenue Dunant, attire des compétiteurs de plus en plus nombreux. Le Comité de Seine-et-Marne a d'ailleurs confié l'organisation du championnat départemental par équipes ainsi que celle du qualificatif ligue Jeu provençal au CS Meaux Pétanque.



Les deux compétitions qui auront lieu le 21 mai prochain s'annoncent d'ores et déjà pleines de suspense ! Faisant partie des nouveaux équipements sportifs phares de la ville de Meaux, le boulodrome est une structure qui permet d'accueillir des événements sportifs de niveau régional et national grâce à ses 16 courts couverts et à ses nombreux terrains extérieurs.
Néanmoins, il est ouvert à des horaires spécifiques à tous ceux qui souhaitent pratiquer les jeux de boules dans les meilleures conditions, que se soit à un niveau d'amateur ou à celui d'excellence.

• L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS
40 enfants de l'école municipale des sports (EMS) ont séjourné 1 semaine à Villard de lans (38) pendant les vacances de février. Ils ont pu ainsi pu profiter des joies de la glisse, du patinage et de la randonnée en montagne !



À Meaux, ce sont les 330 petits sportifs qui composent l'EMS qui partageront des moments de joie à l'occasion de la fête annuelle de l'école, le samedi 16 mai au Complexe Tauziet. Ils se retrouveront également lors du cross pédestre des enfants organisé par la Direction des Sports de la Ville, le mercredi 27 mai, à Tauziet.

→ ANNIVERSAIRE

MEAUX FÊTE LES 10 ANS D'ÉCLATS D'ARTS !

Entre le 5 mai et le 14 juin Meaux s'apprête à vivre au rythme d'Eclats d'Arts, le festival culturel meldois lancé il y a dix ans par Jean-François Copé.



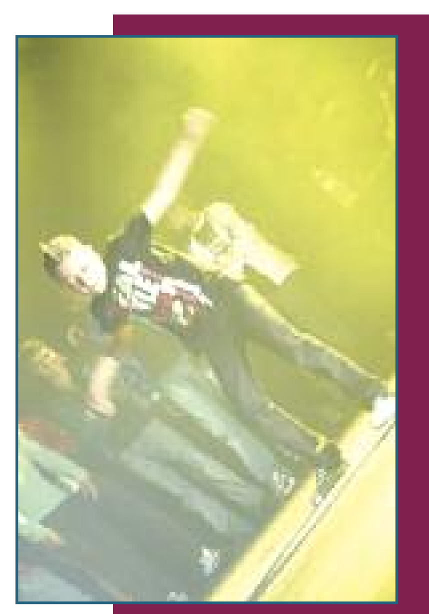
10 ans ! 10 ans déjà que Meaux célèbre l'art sous toutes ses formes et dans tous ses modes d'expression. Lancé en 1999, le Festival Eclats d'Arts mêle dans un seul et unique mouvement la peinture, la sculpture, le théâtre, la danse, la musique ou encore le cinéma, en faisant vivre chaque année aux Meldois d'intenses émotions artistiques.

Ville d'Art et d'Histoire, Meaux est une ville culturelle qui offre aux artistes une véritable « tribune de libre expression » lors d'Eclats d'Arts. En effet, en organisant ce festival, la Ville met le cap sur la création artistique, tant dans sa pratique amateur qu'au travers du travail d'artistes connus et reconnus. Dès le début du mois de mai et pendant plus d'un mois, tous les lieux de la vie meldoise se mettront au diapason : aux sites habituels de la culture locale, s'ajouteront de nouveaux espaces temporairement dédiés à la création et à l'expression, comme les centres sociaux et les Parcs de la Ville, pour que la fête soit totale !

Les moments forts de cette dixième édition seront incontestablement la rétrospective de l'œuvre d'Emile Chamard-Bois au Musée Bossuet à partir du 9 mai, l'exposition de 4 photographes globe trotters à la Galerie des Arts du 5 mai au 16 mai et le concert de chants et de musiques d'Amérique du Sud à la Cathédrale le 14 juin.

Pour sa dixième édition, le Festival Eclats d'Arts s'annonce particulièrement surprenant et émouvant. Venez vite découvrir l'ensemble du Programme de cette édition-anniversaire ! ■

Renseignements :
Direction de l'Action culturelle
6, rue des Vieux Moulins
Tél : 01 60 23 40 00



Festival Jeunes Talents : un beau cadeau pour fêter les 10 ans d'Éclats d'Arts !

Pour célébrer de la plus belle façon qui soit le dixième anniversaire d'Éclats d'Arts, Jean-François Copé , Muriel Héricher, Maire-Adjointe déléguée à la culture, et Patrick Augey, Maire Adjoint délégué à la Jeunesse, ont décidé de créer le Festival Jeunes Talents. Ainsi, cette année et pour la première fois, le Festival Eclats d'Arts mettra à l'honneur les nouveaux talents dans les domaines de la musique, la danse et l'image.
Organisée en collaboration avec Marie-France Mahoukou, Conseillère municipale en charge du Festival Jeunes Talents, cette manifestation mettra sous les feux des projecteurs toute la créativité des jeunes artistes meldois.
Les 16 et 17 mai prochains, vous découvrirez les Jeunes Talents choisis pour représenter la ville et qui tenteront tour à tour de séduire le jury tout au long de ce week-end. Le Parc Chenonceau sera envahi par les œuvres des peintres, des photographes ou bien encore des dessinateurs. Le samedi 16 mai en fin d'après-midi, vous découvrirez les œuvres des lauréats de la catégorie " vidéo" dans la Salle Champagne de l'espace Caravelle. Son personnel sera d'ailleurs une fois encore totalement mobilisé pour faire découvrir aux Meldois les activités que la structure municipale propose. Enfin, des animations, des ateliers, des jeux et une structure gonflable agrémenteront ces deux journées de fête dédiées à l'art, aux loisirs et à la détente !
Le Festival des Jeunes Talents s'annonce d'ores et déjà passionnant. Son lancement lors du 10e anniversaire d'Éclats d'Arts confirme l'attachement de la Municipalité à la diversité des expressions culturelles, dans une ambiance des plus populaires !
Renseignements : Service Jeunesse au 01 60 23 97 77 - Espace Caravelle au 01 60 09 74 60

→ EVÉNEMENT

MEAUX FAIT SON CINÉMA !

Le vendredi 30 janvier, les cinéphiles étaient nombreux à venir assister à l'inauguration de la seconde édition du Festival Festi-ciné Meaux.



L'an dernier, la première édition du festival était consacrée à deux figures incontournables du cinéma français, Bertrand Tavernier, Président d'Honneur du Ciné Meaux Club, et Claude Miller. Fort de ce premier succès, le Ciné-Meaux Club a placé à nouveau la barre aussi haute pour l'édition 2009 de Festi-Ciné Meaux en invitant le célèbre réalisateur français Costa Gavras.

Dans son discours, le Maire de Meaux s'est réjoui de la présence de ce dernier pendant les 3 jours de festival, où son dernier film "Eden à l'Ouest" a été présenté en avant-première internationale ! Après avoir remercié l'équipe du Ciné-Meaux Club dirigée par Jérôme Tisserand, Monsieur et Madame Edeline, propriétaires du cinéma Majestic et Mademoiselle Yassir, la Responsable, Jean-François Copé a rappelé que la Municipalité met tout en œuvre pour que la culture à Meaux soit la plus dynamique possible. Le soutien sans faille qu'elle a apporté à cette deuxième édition de ce festival a permis au Ciné-Meaux Club d'organiser ce rendez-vous de qualité, ouvert à tous.

Il faut dire que Meaux a un lien privilégié avec le cinéma ; en effet, on ne compte plus les films, téléfilms et séries télévisées qui se sont tournés à Meaux. La ville dispose d'un certain nombre d'atouts qui en font un des paysages récurrents du cinéma français. Des "Disparus de Saint-Agil" tourné en 1938 à "J'attends quelqu'un" sorti en 2007 en passant par "Cyrano de Bergerac" en 1990, la filmographie de Meaux est particulièrement riche.



Avec Muriel Héricher, Maire-Adjointe déléguée à la Culture, le Maire s'est félicité du succès de cette seconde édition qui a permis de mettre à l'honneur un grand réalisateur français, en proposant des séances de dédicaces et des projections de ses films. Un ciné concert, une table ronde et une exposition sont venus agrémenter ces trois jours de moments de cinéma à l'espace culturel Luxembourg et au cinéma Majestic. ■

Reservations : 01 60 12 34 56
www.ticket.net

→ RENCONTRE

Appel à candidature pour les Ru'Elles 2009

Au-delà des nombreux concerts programmés pendant les Muzik'Elles, le cœur de la Ville va battre au rythme des nombreuses animations de rues prévues durant le Festival ! En effet, grâce aux "Ru'elles", festival off des Muzik'elles, les artistes locaux pourront exprimer leur talent et rencontrer le public dans les rues de la Ville ! La Municipalité lance un appel à tous les habitants du Pays de Meaux : si vous êtes comédien, sculpteur, jongleur, cracheur de feu, magicien, contorsionniste, graffeur, danseur etc., venez exprimer votre talent en participant à l'opération "Ru'Elles", pendant le Festival Muzik'Elles de Meaux. Pour participer, il suffit de faire parvenir un aperçu de votre talent (descriptif, photo, DVD, CD...) à l'adresse suivante avant le 15 mai 2009 :

Théâtre Luxembourg
Festival Muzik'Elles – Opération Ru'Elles
4, rue Cornillon - BP 213 - 77103 MEAUX Cedex
Renseignements au 01 64 36 40 14



Karaoké acoustique "Ritourn'Elles"

Depuis le 7 mars et jusqu'au 19 septembre 2009, la Ville de Meaux en partenariat avec Disney Village et 77 FM, organise son karaoké acoustique annuel. Différents bars de la ville accueillent cette nouvelle édition du Ritourn'Elles Tour, qui s'exporte même pour le temps d'une soirée à Disney Village !

Les prochaines dates du Ritourn'Elles Tour 2009 :
Samedi 16 Mai :
La Guinguette - Quai Jacques Prévert prolongé (La plage de Meaux) à partir de 20h
Dimanche 21 Juin :
Le Pin Parasol - Place Darnetal - à partir de 16h30
Samedi 19 Septembre :
Billy Bob's – Disney Village - à partir de 20h30

→ FESTIVAL

En attendant les 5e Muzik'Elles de Meaux...

La 5e édition des Muzik'Elles de Meaux se déroulera les 25, 26 et 27 septembre prochains La programmation sera dévoilée en juin mais elle s'annonce d'ores et déjà des plus séduisantes...



→ TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

> Marshall, nous voici !

Meaux était en guerre, et vous ne le saviez pas. Depuis près de 14 ans nous étions en guerre et maintenant il faut tout reconstruire : un centre ville complètement dévasté, un commerce à l'agonie, bref un vrai désert humain dans un centre ville meurtri par tant d'indifférence et de laisser-aller…. Les Meldois ne reconnaissent plus leur centre ville dans cette apocalypse .

Mais bien évidemment M. Copé est là pour nous sauver de cet enfer afin que le centre ville retrouve dignité et prospérité. Vous allez voir ce que vous allez voir.

Avec M. Copé, l'exagération est toujours de mise ; une recette vieille comme le monde : dramatiser à outrance, apparaître comme le sauveur d'une situation qu'on a soi-même créé et faire avaler le tout avec une bonne dose de communication, potion magique de la politique.

La réalité nous semble bien plus ordinaire.

À Meaux comme ailleurs dans tant d'autres centre-ville, il faut simplement, périodiquement et régulièrement s'atteler à la tache : s'occuper des poches d'insalubrité, rénover la voirie, refaire l'éclairage public, insuffler de nouveaux équipements, inciter les propriétaires à ravaler leurs immeubles, construire là où cela est nécessaire, aménager un jardin public là où cela est possible, et ainsi donner de bonnes conditions de vie aux habitants, au commerce et aux services.

Voilà donc cette réalité ordinaire qui nécessite une réelle concertation et pas une opération spectaculaire de communication à grand renfort de dénomination outrancière du type plan Marshall pour le centre ville".

Pour ce qui est du commerce, tous les efforts d'embellissement, de desserte, de construction qui sont nécessaires ne sont malheureusement pas suffisants pour assurer l'attractivité, la prospérité et la pérennité. Le pouvoir d'achat en reste le rouage essentiel. La crise du système qui a fait émerger la crise financière et qui aboutit à la crise économique que nous connaissons, peut faire craindre le pire.

Mais revenons aux sujets urbains qui sont l'actualité meldoise et en sont l'histoire récente aussi. Nous avons à maintes occasions mis l'accent sur l'extrême difficulté que connaît notre ville par sa coupure sociale et physique en deux parties distinctes. La question du lien entres ces "deux" villes restent un enjeu majeur et un défi urbain. À ce titre, l'opération FOCH-ROOSEVELT nous paraît plus importante sur le plan stratégique. Il lui faut répondre enfin à l'enjeu majeur de créer le lien entre les 2 villes : de faire de Meaux une seule et même ville, tout en respectant les quartiers auxquels les habitants sont très attachés.

Il nous apparaît tout aussi important que, tant la rénovation du centre ville que la restructuration du quartier Foch-Roosevelt, ne soient pas une occasion supplémentaire de sélection sociale. Chacun, quelque soit son statut , doit y trouver sa place.

N'oubliez pas que M.Copé est toujours habité par le complexe de Saint Germain-en-Laye.

Cette ville est la votre, la notre, celle de tous, ne la laissez pas vous échapper. ■

> Patrick MAVRE
Président du groupe « la Gauche unie »

→ TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

> Ensemble, continuons à changer Meaux !

Depuis 1995, nous œuvrons au quotidien pour faire de Meaux une seule et même ville pour tous. Cet objectif irrigue l'ensemble de notre stratégie urbaine au service des Meldoises et des Meldois.

Pourtant, à en croire l'Opposition, nos actions ne correspondraient pas aux attentes des Meldois : elles se résumeraient à n'être que de vastes "opérations spectaculaires de communication"…

Comment accorder du crédit à de tels propos alors que les **changements spectaculaires dans les quartiers de Beauval et de Dunant-Collinet ont permis concrètement de mettre sur un même pied d'égalité tous les habitants de Meaux, quel que soit leur quartier ?** La rénovation urbaine de ces quartiers, en voie d'être achevée, fait désormais référence au sein du programme national de l'ANRU. Les travaux se poursuivent cette année encore, grâce notamment aux financements que nous avons obtenus pour détruire les tours Iris, Genêt, Hortensia et reconstruire un habitat à taille humaine.

De la même façon, **nous avons fait le choix de lancer le Plan Marshall Cœur de Ville, afin de donner un second souffle au centre historique de Meaux.** Cet engagement phare de ce troisième mandat a pour but de créer un cœur de ville ouvert sur les autres quartiers de Meaux, où tous les Meldois pourront partager leurs moments de loisirs et de détente.

C'est tout de même un comble de voir la Gauche meldoise déplorer et minimiser les changements réalisés et à venir en matière urbaine à Meaux, alors que ces derniers sont définis, qui plus est, en totale concertation avec les habitants!

Ce Plan Marshall Cœur de Ville, objet de tous les critiques de l'Opposition, suit scrupuleusement la feuille de route que les Meldois nous ont donnée et qu'ils ne cessent de nous rappeler lors des nombreuses réunions publiques que nous organisons. **Détecté d'ailleurs comme l'un des projets les plus innovants de France par le jury du concours national des Villes 2008, le projet Plan Marshall Cœur de Ville a permis à Meaux de recevoir en décembre le label "Pôle d'excellence cœur de ville" et ainsi de bénéficier de l'appui du Ministère du Logement et de la Ville.**

Ainsi, **nous agissons sans cesse selon une feuille de route où chaque axe de travail est indissociable des autres pour la réussite du changement de notre ville.** C'est d'ailleurs pour récompenser ce travail global qui nous permet de transformer Meaux en profondeur que **la Ville a reçu en décembre dernier le Prix spécial de la Stratégie Urbaine, décerné par le Ministère du Logement et de la Ville.** Un joli pied de nez au manque d'arguments de l'Opposition, masqués derrière quelques mauvais jeux de mots et autres slogans "chocs" irrévérencieux…

Entre la poursuite de la réhabilitation urbaine des quartiers de Beauval et de Dunant-Collinet qui permettra d'arrimer définitivement ces derniers au reste de la Ville, le Plan Marshall ou encore le projet d'éco quartier dans le secteur Foch/Roosevelt, Meaux devient cette seule et même ville pour tous que nous voulons bâtir. **Ensemble, nous y parvenons chaque jour un peu plus !** ■

> L'équipe municipale Meaux pour Tous

Conformément à la loi relative à la démocratie de proximité, Meaux le Journal publie, sous la responsabilité de son auteur, une tribune du groupe municipal d'opposition "La Gauche unie".